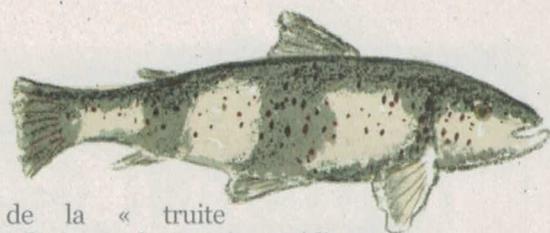




La Truite fario

Symbole des ruisseaux montagnards, ce poisson aux dents acérées est un redoutable prédateur. Il se nourrit surtout d'invertébrés et de petits poissons (loches, vairons et juvéniles de sa propre espèce). Malgré son corps fuselé d'excellent nageur, il passe une grande partie de son temps immobile afin d'économiser son énergie. L'automne venu, il prépare activement l'hiver en effectuant ses réserves énergétiques avant la reproduction. Les adultes remontent alors les cours d'eau vers les zones de frai. La femelle, mature à deux ans, nettoie une « cuvette » avant d'y déposer ses œufs. C'est ensuite au tour du mâle d'en assurer la fécondation. Moins de deux mois plus tard, les alevins portés par le courant peupleront le cours d'eau plus en aval.

De nombreuses études génétiques réalisées en particulier dans le Doubs, ne permettent pas de distinguer facilement la fario de souche atlantique, espèce introduite,



de la « truite zébrée » de souche méditerranéenne, peuplant la Loue et ses affluents. Et dans le ruisseau de Valbois ? La Truite fario a fait l'objet d'une étude en 1993 lors d'une pêche électrique par le Conseil supérieur de la pêche. Il a clairement été démontré que plusieurs souches sont présentes suite à des réempoisonnements au cours des décennies passées (probablement dans l'ancien étang de la Princesse). Vouloir créer un ruisseau sanctuaire afin de conserver la souche autochtone a donc été écarté. Par contre, revenir à un fonctionnement naturel en arasant la digue du Moulin de Valbois permettrait aux truites de disposer d'un lieu de reproduction favorable, quête de plus en plus délicate pour cette espèce exigeante. Ce projet, toujours d'actualité, serait de plus profitable à un grand nombre d'espèces aquatiques.

Le Cerisier de Sainte-Lucie



C'est un arbuste assez commun dans toute l'Europe occidentale mais rare ou absent dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la France. On peut le rencontrer jusqu'à 1600 m. Son écorce lisse noir à pourpre, ses petites feuilles ovales denticulées de 5 cm de long rappelle le cerisier mais ses fruits (ou drupes) sont amers et beaucoup plus petits que les cerises. Les oiseaux semblent non seulement insensibles à leur

mauvais goût mais aussi à la toxicité de leurs graines.

Nommé ainsi pour sa présence dans les Vosges, près du monastère franciscain de Sainte-Lucie, le bois de ce cerisier était utilisé pour la fabrication des pipes et des manches de parapluie ! Bien qu'étant un très bon combustible, il est surtout utilisé de nos jours comme porte-greffe pour les arbres fruitiers. Le « prunier odorant » apprécie volontiers les bois clairs et les friches sur sol calcaire. La chaleur et le manque d'humidité ne lui font pas peur.

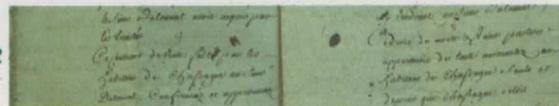
Sur les pelouses du plateau de Chassagne-Saint-Denis, les conditions écologiques lui conviennent à merveille. Il n'était pas rare lors des défrichages de ces dernières années de maintenir quelques vieux spécimens, les plus âgés pouvant atteindre plus de 50 ans. Ils sont désormais les témoins de la déprise agricole de la seconde moitié du XX^{ème} siècle !

Un brin d'histoire...

« Accord de Vallebois en 1487 »

Qui se souvient d'un accord passé entre les habitants de Chassagne-Saint-Denis et les habitants de Cléron... en 1487 ? Suite à une vente, les Chassaniers se réservèrent « le droit de prendre en cette partie de Vallebois tous fruits sauvages comme pommes, poires et cerises sur les communaux de Vallebois et autres lieux du canton que les prets estant en baz ». Il est dit aussi des Chassagniers « de se réserver encore par le contrat le pouvoir et la faculté de mener les bestiaux par les communaux et les prets de cette partie de Vallebois qui ne servaient pas en ban de les abreuver au bief ou ruisseaux de Valbois ». Il est également question d'un Sieur Dalonnal, personne semblant remplir un rôle important dans cette histoire. Mais là, le mystère est grand ! Si vous vous souvenez de quoi que ce soit, nous sommes bien entendu preneurs !

Source : Archives départementales du Doubs.



Signature d'un contrat Natura 2000 pour la préservation de 3,30 ha de p



Le paysage recherché est une pelouse piquetée de petits bosquets

⇒ pour des espèces telles la Pie-grièche écorcheur ou le Lézard vert qui ont besoin de buissons et d'une strate herbacée pas trop haute pour pouvoir y chasser de gros insectes.



⇒ pour la flore particulière des pelouses calcaires qui devrait profiter de la remise en lumière provoquée par le pâturage et de la coupe des arbres portant ombrage.



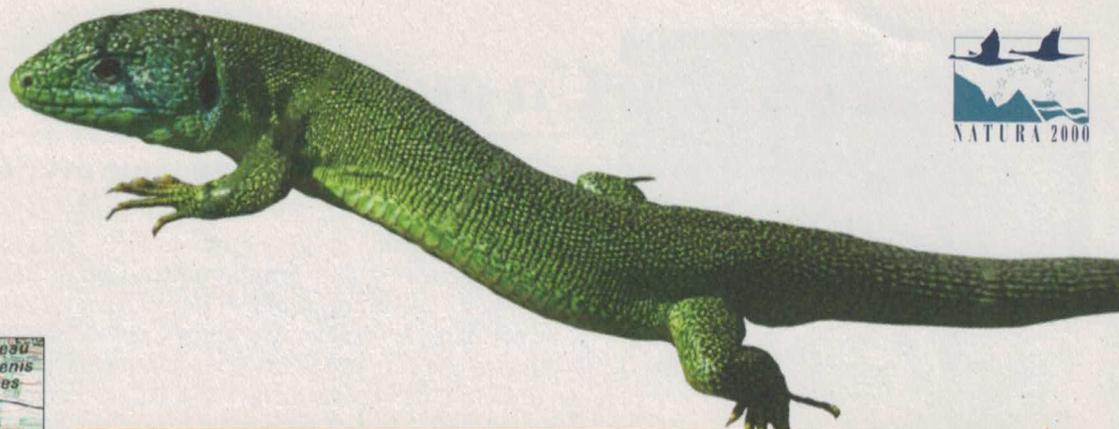
⇒ un secteur non pâturé sera réservé chaque année pour les insectes inféodés aux herbes hautes en vallées de la Loue et du Lison.



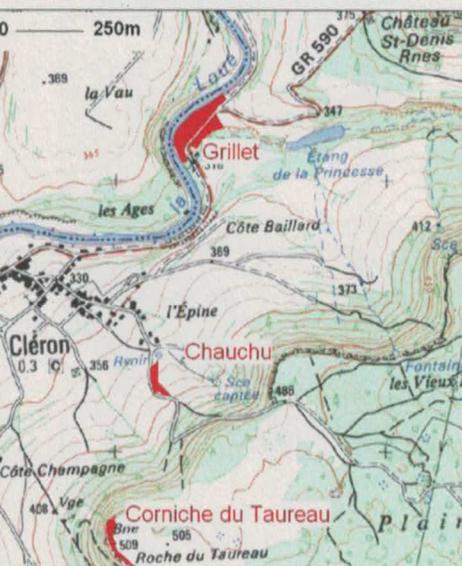
Qu'est-ce qu'un c

Natura 2000 est un réseau de sites couvrant près de 15 % du territoire européen, dans lesquels l'Etat s'est engagé 10 ans avec les acteurs du monde rural, dont l'objet est de favoriser la conservation des espèces floristiques et faunistes. Le DNE a signé une convention avec la commune de Cléron pour entretenir ces 3,30 ha de pelouse de manière traditionnelle.
Renseignement : Syndicat mixte de la Loue - 8 rue du Chalet d'Arguel 25720 PUGEY - Contact : Emmanuel CRETIN.

à Cléron pelouses



3 terrains communaux



Pelouse sèche de Grillet

En été 2008, un chantier a permis de renforcer la clôture barbelée et d'ouvrir 3 chicanes pour les usagers du bord de Loue. Un défrichage a réduit légèrement le nombre de bosquets et a surtout rabattu leur hauteur à moins de 5 mètres. Durant l'automne, les ânes ont pâturé 7 semaines la pelouse du bord de Loue. Ils seront sur celle côté moulin l'an prochain. Le pâturage se fera ainsi de manière alternée, un an sur deux de part et d'autre de la route du Pater, en dehors de la période de fréquentation par le public, soit d'octobre à mars.

Pelouse sur marne de Chauchu

La Grande molinie a tendance à coloniser l'ensemble de la pelouse au détriment de la diversité biologique. Les ânes vont pouvoir bloquer son développement, écorcer les frênes qui feraient ombrage et contenir l'agrandissement des bosquets.

Chaque année, la moitié de la pelouse sera pâturée pendant une dizaine de jours, jusqu'à ce que la litière soit fortement consommée. Ce fut le cas en octobre 2008. La difficulté est de faire pâturer exclusivement ces secteurs marneux en conditions météorologiques sèches et d'intervenir, si possible, avant l'ouverture de la chasse.



Pelouse de corniche du Taureau

Pas de pâturage de prévu sur cette corniche rocailleuse dont la végétation herbacée n'évolue que très lentement. Un bûcheronnage des arbres des bosquets est programmé l'hiver 2009/2010, afin de limiter l'ombrage, et deux coupes manuelles des arbustes colonisant la pelouse seront organisées au cours des 5 années du contrat.



Contrat Natura 2000 ?

Préserver la diversité biologique. Des crédits européens et nationaux (50/50) permettent de financer des contrats de 5 ans pour les espèces menacées.

Le contrat est géré par le Conservatoire et en accord avec l'ACCA. Un financement de 16.220 € répartis sur 5 années a été obtenu pour ce faire.



Un automne dans la Réserve

« Quand gestion rime avec éducation »

Durant trois journées des vacances d'automne, « Action nature 10 - 16 ans » a regroupé pas moins de 18 enfants du Pays Loue Lison sur la Réserve naturelle. Il a fallu répondre à leur grande motivation et heureusement (!), le travail n'a pas manqué ! Les lundi et mardi ont permis de réaliser de nombreux travaux :

ramassage et brûlage de branchages et rejets dans les Anciennes vignes, de Valbois, restauration de passages de clôture et de marches sur le sentier de découverte et enfin, préparation de la nouvelle configuration des parcs des ânes. Le mercredi, la randonnée sous la pluie en direction de la cascade de Valbois restera sans doute dans les esprits !

Si les années précédentes, ce type d'activités semblait peu intéresser cette tranche d'âge, nous avons pu constater cet automne, que des jeunes avaient envie de s'investir pour la préservation de leur environnement. Le travail éducatif effectué depuis de nombreuses années auprès des enfants du secteur aurait-il contribué à la réussite de ce mini-chantier nature ?

L'éducation à l'environnement

« Succès pour le Club nature du collège Pierre Vernier »

Voilà maintenant 8 ans d'existence pour le Club nature du collège Pierre Vernier d'Ornans. Entre 12 et 14 heures, c'est du 100 % nature ! Depuis septembre 2008, 12 jeunes motivés et assidus (classes de 6e et 5e) se partagent les tâches autour de l'aménagement d'un jardin en faveur des insectes. En début d'année, ils ont créé l'espace (délimitation par plates-bandes, barrières tressées en noisetier...). Puis, la saison se prêtant aux plantations, les collégiens ont repiqué des primevères, des fraisiers et des églantiers. Ils ont aussi récolté des graines de fleurs des champs qu'ils ont ensuite semées. Au cœur de l'hiver, certains d'entre-eux se sont mis à la fabrication de gîtes à insectes. Ces drôles de boîtes en bois remplies de tiges creuses (ortie, renouée du Japon) ou à moelle (sureau, ronce) serviront au printemps prochain de sites de pontes et de repos à une multitude d'insectes (abeilles, bourdons, syrphes...). D'autres ont composé une chanson rendant gloire aux insectes... et mise en musique par leur professeur de... musique ! La rédaction d'un mini-journal explicatif intitulé « Sauvons les insectes ! » est en cours.

Des actions et du partage... en musique : c'est ça le Club nature !



« Protéger, gérer, faire découvrir »

« Clin d'œil Nature »

Deux nouvelles recrues !

Le 03 octobre 2008, Sureau, Grand noir du Berry et Réglisse-Utopia, Baudet du Poitou ont rejoint nos trois compères. Arrivés tout droit de Foncine-le-Haut (39) de chez Véro Socié et Christian Beguin, ils sont âgés respectivement de 2 et 3 ans. Malgré la domination du vieux Platon, ils ont su prendre leur place sur la pelouse de Grillet en imprimant une pression de pâturage exemplaire ! Réglisse-Utopia, d'un caractère très docile, salue bien haut les bénévoles du chantier international de 2008, si sympathiques donateurs à l'origine de son acquisition !



Calendrier des activités de printemps

⇒ Le samedi 14 mars : « La 8^{ème} Nuit de la Chouette »

Sortie découverte des rapaces nocturnes à Cléron (de 17 h 30 à 20 h 00).

Opération nationale en partenariat avec la Fédération des parcs naturels régionaux et la LPO Franche-Comté.

⇒ Le samedi 18 avril : « Fréquence Grenouille »

Sortie nocturne à la découverte du monde des amphibiens à Scey-Maisières (de 19 h 30 à 21 h 00).

Opération nationale en partenariat avec les Conservatoires d'espaces naturels de France et Réserves naturelles de France.

⇒ Du 01 avril au 17 juin :

« Les Martin-pêcheurs, l'atelier nature »

Activités de découverte et de protection de la nature pour les 7 - 14 ans. Au programme : « La Cabane du Coudrier ».

⇒ Les 27, 28 et 29, 30 avril : « Ateliers pédagogiques nature »

Activités de découverte de la nature pour les 6 - 12 ans de 13 h 30 à 17 h 30 (dates et communes à confirmer).

Pour l'ensemble de ces activités, les inscriptions sont obligatoires.

Fédération Doubs Nature Environnement

Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois
1, impasse de la Fruitière 25330 Cléron

Téléphone : 03 81 62 14 14 - Courriel : ravin.valbois@espaces-naturels.fr



Directeur de publication : A. Linderme - ISSN : 1773-275 - Aquarelle : A. Mouquod - Clichés : A. Buttin (5) - F. Ravenot (1, 3, 4 & 6).

Impression : Imprimerie Simon - Ornans - Bulletin financé par le Ministère chargé de l'environnement.

